

L'association REVV vous propose des REVVSS...

C'est-à-dire des Ateliers de remise en selle, sur le thème :

« Roulons En Ville à Vélo en Sécurité et Sérénité. »

Ces ateliers sont destinés à ceux qui n'osent pas rouler en ville à vélo et qui ont plein de(bonnes) raisons de laisser le vélo au garage (!)... :

- parce que c'est dangereux,
- parce qu'ils ont peur,
- parce qu'ils ont eu un accident,
- parce qu'ils connaissent qq'un qui en a eu un,
- parce qu'ils ont déjà failli en avoir,
- parce qu'ils ne se sentent pas assez à l'aise sur leur vélo...
- parce que ...

L'objectif de ces ateliers est d'apprendre à déjouer les pièges et risques de la circulation en ville afin de **Rouler En Ville à Vélo** avec le maximum de Sécurité et de Sérénité!

Ces rencontres auront lieu aux dates suivantes, pour le 1^{er} trimestre 2024:

- jeudi 11/01, 18/01, 25/01, 1/02, 22/02, 29/02, 14/03, 21/03, 28/03.

- samedi 13/01, 20/01, 27/01, 3/02, 17/02, 16/03, 23/03, 30/03.

Elles durent environ 1 heure et demie, le matin entre 9h30 et 11h00, et comportent 2 parties:

* Une partie théorique (env. 30 min.) d'échange/discussion sur:

- l'aspect matériel (le vélo et son équipement, l'habillement, etc...),
- l'aspect réglementaire (Code de la Route et ses nouvelles dispositions, la signalétique, etc...)
- l'aspect comportemental (aptitudes visuelles, anticipation, visibilité/conspicuité, etc...)
- qq notions théoriques (statistiques, identification et connaissances des dangers, etc...)

* Une partie pratique (environ 1h), sur le terrain, à partir des besoins exprimés par les participants (aller au travail, faire ses courses, accompagner des enfants, rouler la nuit ou le soir en hiver, sous la pluie, etc...), par groupe de 3 ou 4 maximum (+ l'accompagnateur), pour la mise en situation dans la ville.

Donc venir avec un vélo en état de marche ou plus exactement de roulage !

>> Il est nécessaire de s'inscrire, de préférence 8 à 10 jours avant (sur la page <https://www.revv-valence.org/velo-ecole>).

>> Venir avec un vélo en bon état de marche, avec un gilet (ou vêtement) fluo, et éventuellement votre casque.

>> Les sorties se font sous la responsabilité individuelle de chacun et ne sont pas destinées au moins de 18 ans.